

Note ¹

DÉCENNIE 2020-2030 : L'EXPLOSION DES 75-85 ANS

par Luc Broussy

« La France vieillit » lit-on souvent. Certes, le constat apparaît assez incontestable. Mais, résumé ainsi, il est suffisamment grossier pour qu'on ne sache pas avec précision de quel phénomène nous parlons réellement.

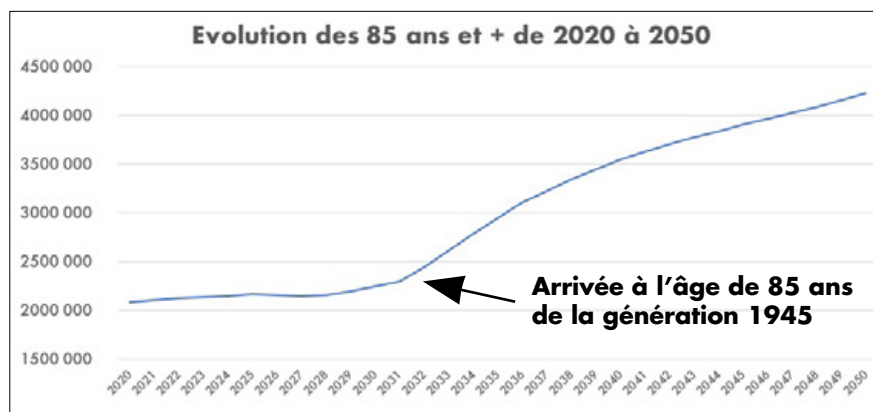
Il faut donc en préambule rappeler les deux notions chères à notre ami le Pr Gérard-François Dumont, recteur à la Sorbonne et directeur de la revue *Population & Avenir* : celles de gérontocroissance et de vieillissement². **La gérontocroissance** désigne l'augmentation du nombre de personnes âgées quelque soit au demeurant le seuil défini pour entrer dans la catégorie « personnes âgées ». Quant au **vieillissement**, il traduit l'augmentation de la proportion de personnes âgées dans la population totale. Deux notions donc bien distinctes. La France connaîtra dans les 30 prochaines années gérontocroissance **et** vieillissement. Au titre de la gérontocroissance, les 65 ans et plus évolueront de 14 à 20 millions entre 2020 et 2050. Quant au vieillissement, il s'illustre par l'augmentation de 20 à 27% de seniors dans la population totale dans cette même période. Voilà pour les « Seniors » si l'on désigne ainsi les 65 ans et plus.

Mais cette note a un autre objet : **celui de mesurer les évolutions respectives des 75-85 ans d'une part et des « 85 ans et plus » d'autre part**. Ceci afin de montrer notamment que sous le vocable de « vieillissement » se cachent des réalités bien différentes.

1. Cette note prolonge et insiste sur un point que Matières Grises avait déjà relevé dans son étude « **Les personnes âgées en 2030 : portrait-robot de la génération qui vient** » publiée par Jérôme Guedj, Luc Broussy et Anna Kuhn-Lafont - téléchargeable sur www.ehpa.fr - Nous relevions déjà les temporalités différentes de la triple massification du vieillissement (retraités actifs, pré-fragiles et fragiles, dépendants).
2. Sur ces notions, voir également la note Matières Grises : https://www.ehpa.fr/pdf/Matieres_Grises-001-Territoires-et-Vieillessement.pdf

Les 85 ans et plus : explosion pendant la décennie 2030-40

Ainsi, les statistiques³ montrent que l'augmentation de la population des 85 ans et plus, soit la part de la population la plus sujette à la perte d'autonomie, sera très variable selon les décennies. Durant la décennie 2020-2030, elle n'augmentera que de +7,5% tandis que sa croissance sera de + 58% entre 2030 et 2040 et de +19,2% entre 2040 et 2050. Alors que le nombre des « 85 ans et plus » aura augmenté de +52% entre 2010 et 2030, **il croîtra de + 88% entre 2030 et 2050.**



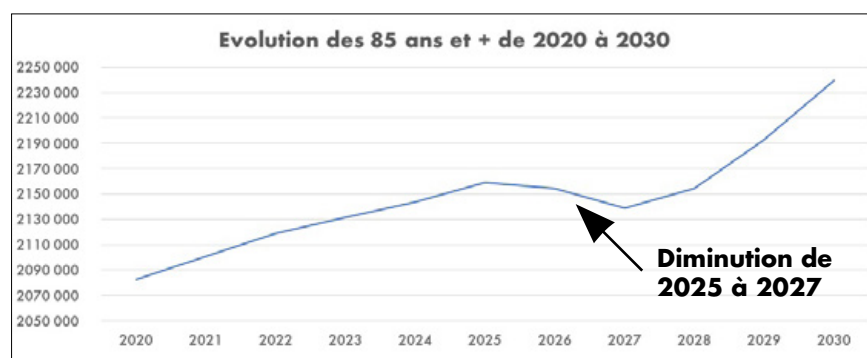
Autrement présenté, la France en 2030 comptera (seulement) 156.000 personnes âgées de 85 ans et plus supplémentaires par rapport à 2020. En revanche, en 2040, elle en comptera 1.300.000 de plus qu'en 2030, soit une croissance huit fois supérieure par rapport à la décennie précédente.

... mais relative stagnation durant la décennie 2020-30

Ainsi, **la décennie qui s'ouvre, celle allant de 2020 à 2030, se caractérise par une croissance relativement faible des « 85 ans et plus ».** Phénomène relativement peu identifié jusqu'ici, le nombre de « 85 ans et plus » en France va même baisser pendant deux années consécutives entre 2025 et 2027. En 2027, la France comptera 20.000 personnes de 85 ans et plus de moins qu'en 2025.

Nombre de personnes âgées de 85 ans et plus entre 2025 et 2029

2025	2026	2027	2028	2029
2 158 756	2 154 421	2 139 158	2 154 388	2 192 832

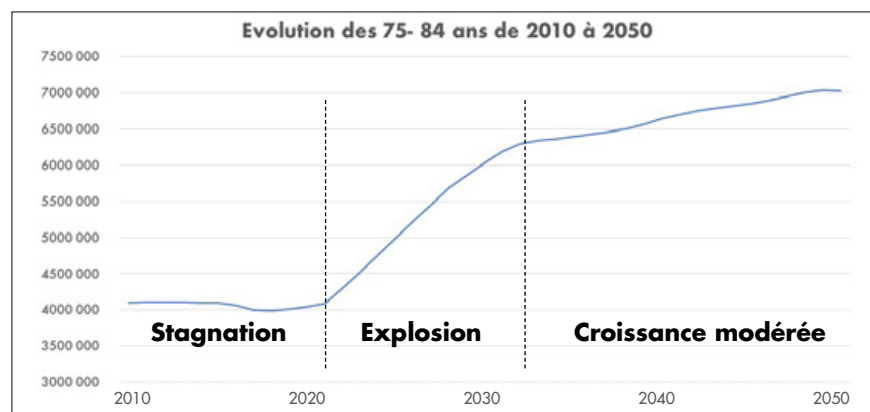


3. Un remerciement à Delphine ROY, Directrice du programme «Santé, bien-être et autonomie » de l'Institut des politiques publiques pour nous indiquer régulièrement comment trouver les bonnes statistiques

Au moment où s'engage le Laroque de l'Autonomie, deux ans après que ce soient engagées les concertations autour du rapport Libault, il est instructif de comprendre que la France n'aura à affronter son « *Alpe d'Huez démographique* » qu'à partir de 2030. Point négatif : la côte sera extrêmement raide ; point positif : nous avons 10 ans pour nous y préparer tant la décennie 2020-2030 se présente, en comparaison, comme une étape de plaine.

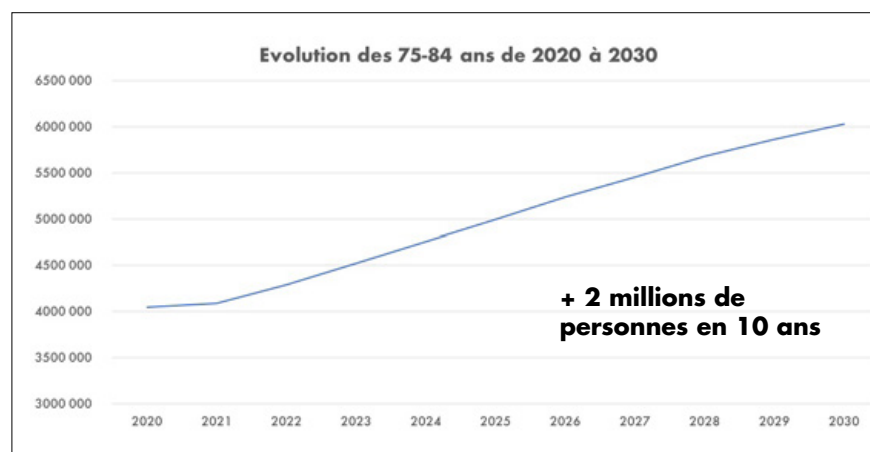
La décennie 2020-2030 sera celle de l'explosion des 75-85 ans.

On comprend bien que si la décennie 2030-40 sera marquée par une forte croissance des 85 ans et plus, la décennie précédente, 2020-2030, sera, elle, caractérisée par une explosion du nombre de 75-85 ans.



Au nombre de 4,1 millions en 2020, les « 75-85 ans » seront 6,1 millions en 2030, soit une hausse vertigineuse de 2 millions de personnes en seulement 10 ans correspondant à une croissance de + 49 % en à peine une décennie. L'augmentation de cette population demeurera très dynamique ensuite avec toutefois un rythme nettement moindre puisque les 75-85 ans seront 6,8 millions en 2040 (+11% pendant la décennie 2030-40) et 7,2 millions en 2050 soit une hausse de + 6 % entre 2040 et 2050.

C'est donc bien la décennie 2020-2030, celle qui s'ouvre devant nous, qui se caractérisera par une explosion sans précédent des 75-85 ans. Croissance d'autant plus exceptionnelle que cette population a vu son nombre stagner tout au long de la décennie 2010-2020. Aussi étonnant que cela puisse paraître, les 75-85 ans étaient plus nombreux en 2010 (4,2 millions) qu'en 2020 (4,1 millions). Un phénomène évidemment dû à la chute de la natalité entre 1935 et 1945.



Des statistiques qui emportent deux types de conséquences

En matière de politiques publiques, ces évolutions ne sont pas neutres : elles emportent, en termes de temporalité, au moins deux conséquences.

Le défi de la dépendance, c'est 2030

La première a trait à la prise de décision dans le domaine de la prise en charge de la dépendance. Celle-ci intervenant en moyenne à partir de 85 ans, c'est donc, nonobstant les besoins déjà exprimés aujourd'hui, à partir de 2030 que le besoin de financement va croître de façon quasi-exponentielle. On peut ainsi considérer que toute réforme pensée en 2020 doit prendre en considération les deux prochaines décennies pour que la situation soit appréhendée dans toute sa globalité.

Si, comme l'expriment certains experts, à commencer par Dominique Libault lui-même, le besoin de financement est évalué à environ 9-10 milliards d'euros à l'horizon 2030, on imagine à peine le besoin nécessaire à l'horizon 2040...

Arriver en bas de l'Alpe d'Huez en 2030 sans avoir anticipé le moins du monde la déclivité de la côte serait proprement inconséquent.

2020-2030 : le défi de l'adaptation de la société au vieillissement

Comme le laissait préfigurer la loi de 2015, le défi de l'adaptation de la société au vieillissement constituera le grand rendez-vous de la décennie à venir.

L'augmentation massive du nombre de 75-85 ans nécessite d'apporter des réponses autres que celles relatives à compensation de la perte d'autonomie. L'explosion des 75-85 ans, c'est celle de ces personnes qui pour n'être pas dépendantes n'en sont pas moins fragiles. Leurs besoins, ici, seront principalement au nombre de quatre :

- **Un logement adapté**

Le défi du logement adapté va devenir d'autant plus essentiel que la population concernée par ce défi va croître massivement. 75 ans, c'est l'âge où l'on vit encore chez soi. Mais c'est aussi l'âge où il devient moins évident de tondre le gazon, de descendre et monter des escaliers et de ne pas chuter par mégarde. Rappelons le scandale français le plus méconnu : plus de 9.000 séniors meurent chaque année d'accidents domestiques. Soit près de 3 fois plus de décès que sur la route...

Mais bénéficier d'un logement adapté peut conduire à en changer. Soit en déménageant au cœur d'une ville ou d'un quartier quand on vivait en milieu rural ou surtout péri-urbain. Soit en optant pour une résidence services séniors ou un habitat collectif adapté.

Il est essentiel ainsi de savoir qu'aujourd'hui **l'âge moyen d'entrée dans une Résidence Services Séniors est de 79-80 ans. Autant dire que la demande de ce type d'hébergement devrait connaître dans la décennie à venir une très vive croissance.**

- **Une ville bienveillante**

L'explosion des 75-85 ans nécessite aussi de se pencher sur la compatibilité entre la forte croissance des personnes « valides mais fragiles » et un urbanisme insuffisamment adapté à ces fragilités.

Cette population, si elle veut se mouvoir, doit pouvoir bénéficier de feux tricolores et de passages piétons sécurisants, de toilettes publiques, de bancs publics harmonieusement implantés etc...

- **Une mobilité facilitée**

La tranche d'âge 75-85 ans est celle où généralement on décide de cesser de conduire son propre véhicule. Se pose alors avec acuité la question de la mobilité : mobilité pour aller d'un endroit à l'autre dans la ville, mobilité vers les commerces et les services publics, mobilités pour voyager et partir en vacances.

- **Un lien social maintenu**

Cette tranche d'âge est aussi celle où le veuvage (essentiellement des femmes évidemment) devient prépondérant et où les situations de risque d'isolement social deviennent préoccupantes. La lutte contre l'isolement social va devenir un enjeu majeur avec la croissance de cette tranche de population qui y est plus particulièrement exposée.

Un Laroque de l'Autonomie qui ne peut pas se confondre avec la 5^{ème} branche

Dès lors, tant le Laroque de l'Autonomie que la loi Grand Âge ne peuvent pas se limiter à la question de la dépendance et de la 5^{ème} branche. Ils doivent être aussi les outils de la réponse à apporter à cette massification des 75-85 ans, véritable fait majeur de la décennie qui s'ouvre.

Une évolution qui sera aussi institutionnelle. Car cette population ne constitue pas le cœur de cible des Conseils Départementaux et des ARS. Ce sont en effet les communes et les EPCI qui ont la main sur le logement, sur l'urbanisme, sur les transports, sur le lien social, sur la construction de RSS. **Les Maires et les présidents d'agglos vont ainsi se retrouver face à un immense défi qu'ils n'avaient peut-être pas tous identifiés comme tels.**

Grand âge : toujours pas de parité

En 2005, les hommes représentaient 28% de la population âgée de 85 ans et plus. En 2020, ce taux est de 31%. Il sera de 36% en 2050. En près d'un demi-siècle, l'inégalité hommes-femmes en matière de longévité se sera certes un peu réduite mais demeurera flagrante.

Les femmes continueront donc durablement à être ultra-majoritaires parmi les résidents d'Ehpad. Au-delà de 95 ans, le déséquilibre est encore plus prononcé. En 2020, les hommes ne représentent que 19% des 95 ans et plus. Un taux qui s'élèvera à 26% en 2050.

A propos du Think Tank Matières Grises

Matières Grises est un Think Tank spécialisé sur les questions liées au vieillissement de la population créé au printemps 2018. Animé par Luc Broussy, Jérôme Guedj et Anna Kuhn-Lafont, il regroupe 17 opérateurs du secteur de l'hébergement aux personnes âgées. Il publie notes et dossiers, organise colloques et brainstomings.

- ACPPA
- Adef Résidences
- Aesio
- Arpavie
- Colisée
- Domidep
- Domitys
- DomusVi
- Emera
- Fondation Partage & Vie
- Korian
- Maisons de Famille
- Montana
- Orpéa
- Senioriales
- Steva
- SOS Seniors

Les écrits produits par le Think Tank ne les engagent pas individuellement.

